

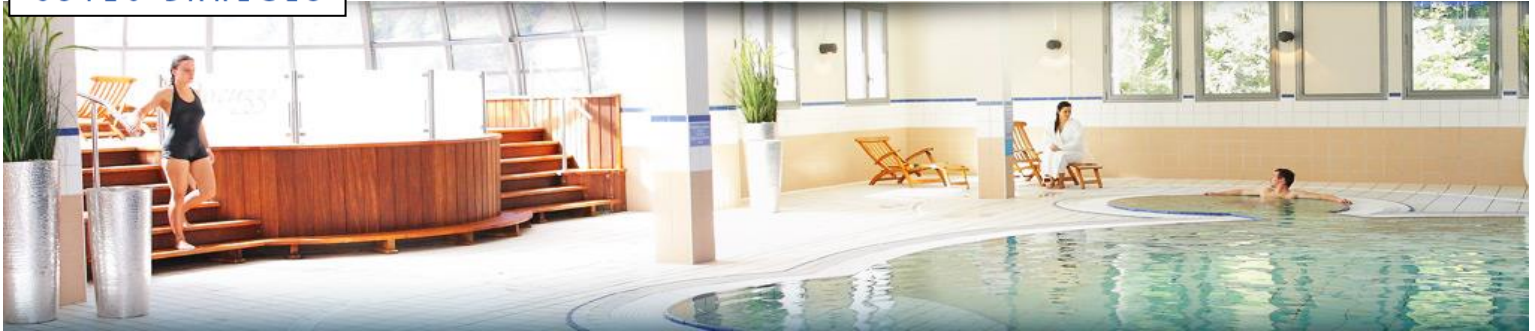
Bulletin de parrainage cure 2020



[HAUTES-PYRÉNÉES]

ETABLISSEMENT THERMAL
BARÈGES - BARZUN
65120 BARÈGES

Devenez ambassadeur des thermes de
Barèges-Barzun
Découvrez les cadeaux qui vous sont réservés !



Remplissez le formulaire suivant pour parrainer votre connaissance :

Coordonnées parrain :

 Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél :

Mail :

Coordonnées filleul(e) :

 Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél :

Mail :

En remplissant le bulletin, je reconnais avoir pris connaissance des conditions de parrainage au verso et les accepter.

Vous profiterez au choix pour le parrain/la marraine :



Un repas
gourmand



Ou un set de produits à la Barégine
(1 baume, 1 beurre & 1 onguent)



Ou un modelage

Conditions du parrainage Saison 2020

Devenez les ambassadeurs des thermes de Barèges-Barzun en conseillant la cure à vos proches et profitez de cadeaux pour vous et vos filleul(e)s.

Le cadeau pour le parrain ou la marraine :

Au choix parmi la gamme suivante :

- Un repas gourmand chez un restaurateur de la vallée de Barèges,
- Un set de produits décontractant à base d'eau thermale de Barèges : 1 baume, 1 beurre & 1 onguent,
- Un modelage sur mesure de 25 min à l'espace esthétique.

Le cadeau pour le filleul ou la filleule :

Un accès illimité à l'espace ludique pendant sa cure thermale 2020.



Les parrains et marraines :

Toute personne ayant effectué une cure thermale de 18 jours (format Assurance Maladie) au sein de l'établissement de Barèges sur les saisons 2017, 2018, 2019 ou 2020 peut être parrain ou marraine, à l'exclusion de l'ensemble des membres du personnel des thermes.

Les filleul(e)s :

Pour être filleul(e), les personnes doivent :

- Ne jamais avoir effectué de cure thermale de 18 jours (format Assurance Maladie) au sein de l'établissement thermal de Barèges
- Et réaliser une cure thermale de 18 jours (format Assurance Maladie) au cours de la saison 2020 (soit entre le 04 mai et le 24 octobre 2020).

Les deux conditions ci-dessus sont cumulatives et doivent être impérativement remplies.

Comment devenir parrain ou marraine ?

En remplissant très lisiblement et de façon complète le bulletin de parrainage que vous trouverez :

- sur notre site internet,
- à votre disposition à l'accueil de l'établissement,
- ou qui vous sera envoyé à domicile sur simple demande.

Les bulletins sont recevables par mail, voie postale ou dépôt à l'accueil.

Chaque parrain ou marraine peut avoir plusieurs filleul(e)s, chaque filleul(e) déclenche un cadeau pour le parrain/la marraine.

Le parrainage peut être refusé pour les raisons suivantes :

- le bulletin de parrainage est insuffisamment ou incorrectement rempli,
- le parrain, la marraine, le filleul ou la filleule ne remplissent pas l'ensemble des conditions exprimées ci-dessus,
- le bulletin de parrainage parvient aux thermes **après** la fiche de réservation du filleul/de la filleule ou de son début de cure,
- le parrain/la marraine devant effectuer sa première cure courant la saison 2020 annule sa cure,
- le filleul ou la filleule annule sa cure sur 2020.

Comment obtenir les cadeaux ?

Le filleul/la filleule se fait connaître auprès de l'accueil des thermes à son arrivée.

Le cadeau du parrain/de la marraine se déclenche au début de la cure du filleul/de la filleule, le bon cadeau pour le repas gourmand ou le modelage sur mesure est valable un an après la cure du filleul/de la filleule. Les produits à la Barégine peuvent être envoyés à domicile sur simple demande.

Le filleul/la filleule profite de son cadeau le temps de sa cure thermale 2020 et ce dès le premier jour de celle-ci.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement des données personnelles vous concernant. Pour exercer vos droits, vous devez écrire à ; Thermes de Barèges, Rue Ramond, 65120 Barèges.

**Pour toutes questions sur le parrainage votre interlocutrice sera :
Madame Solange Borrat au 05 62 92 68 02 ou contact@cieleo-bareges.com**